

CONGRÉGATION (institut de la), fondé par la sœur Bourgeoys, t. 1, 146. Les filles de Saint-Joseph restent neuf mois dans la maison de la Congrégation, après le premier incendie de l'Hôtel-Dieu, t. 11, 108, 115, 134. Elles s'y retirent encore après le second incendie, 181 et suiv.

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE, établie à Villemarie pour les hommes; ses pratiques; elle est abolie, t. 1, 242.

COULON (Marie), religieuse de Saint-Joseph; sa mort, t. 11, 257.

COURCELLES (de), gouverneur général de la Nouvelle-France, t. 1, 268.

CROLO (la sœur), une des premières compagnes de la sœur Bourgeoys, passe avec elle en Canada, t. 1, 146.

CULLERIER (la sœur), fille de Saint-Joseph; cérémonie de sa prise d'habit dans l'église paroissiale de Villemarie, t. 11, 122.

D.

DALLET, prêtre de Saint-Sulpice, envoyé à Villemarie par M. Olier, t. 1, 87.

DAUVERSIÈRE (Jérôme Le Royer de La); sa famille, t. 1, x, xi.

Ses peines intérieures et ses austérités, xii, xiii. — 1° *Ses travaux pour la fondation de l'institut de Saint-Joseph*. DIEU lui commande à plusieurs reprises de fonder un nouvel institut d'hospitalières en l'honneur de saint Joseph, xiv. On lui conseille de renoncer à ce dessein, et d'établir à la Flèche d'autres hospitalières, xvi. Il reconstruit l'hôpital appelé l'Aumônerie de Sainte-Marguerite, à la Flèche, et y fait établir une confrérie de Saint-Joseph, xvii, xx. Il déclare à M^{lle} de la Ferre que Dieu la destine à être sa coopératrice dans la fondation d'un nouvel institut, xxi. Sur le conseil de son directeur il offre l'hôpital de la Flèche aux hospitalières de Dieppe, xxiii. Ce projet échoue, xxiv. Il rédige pour M^{lle} de la Ferre et ses premières compagnes un corps de constitutions que l'évêque d'Angers approuve, xxvi. Son vif désir de faire ériger son institut en religion solennelle, 124, 131. Chagrins que lui cause la répugnance d'une partie de son institut à l'émission des vœux solennels, 125. — 2° *Ses travaux pour l'établissement de la colonie de Montréal, et spécialement de l'Hôtel-Dieu de Villemarie*. DIEU lui ordonne